

s'éveiller, apprendre, pratiquer
ou se perfectionner

Ecole de Musique du Pays Grenadois

L'École de Musique du Pays Grenadois est un service de la Communauté de Communes du même nom. Elle propose un programme pédagogique adapté à tous les niveaux avec une équipe de professeurs diplômés et expérimentés.

La volonté des élus et enseignants est d'apporter le meilleur enseignement possible, de privilégier la qualité et de permettre au plus grand nombre l'accès à la musique. L'École de Musique du Pays Grenadois est également partenaire actif de l'animation culturelle du territoire.

Les cours se déroulent sur 3 pôles de proximité : Castandet, Cazères sur l'Adour et Grenade sur l'Adour.

**ÉCOLE DE MUSIQUE
DU PAYS GRENAOIS**

Responsable pédagogique :
Lucie Tastet > 06 83 27 20 18
musique@cc-paysgrenadois.fr

Conception : Service Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Juillet 2020



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
05 58 45 44 42 - secretariat@cc-paysgrenadois.fr



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET
CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN
LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR





Découvrir et se former à la musique



Pratiques instrumentales proposées

L'École de Musique du Pays Grenadois propose aux élèves une palette de pratiques musicales variées.

Instruments à vent : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, tuba, boha.

Instruments à clavier : piano, accordéon.

Instruments à cordes : guitare, basse.

Instrument amplifié : guitare électrique.

Instruments à percussions : batterie, etc ...



Et aussi : éveil musical (à partir de 6-7 ans), formation musicale, groupe musical, cours de jazz, musiques actuelles, initiation à la direction d'orchestre (milieu de 2^{ème} cycle), musique d'ensemble et formation adulte.

Rentrée musicale 2020
le lundi 14 septembre



Tarifs année scolaire 2020-2021

	Durée	Tarification annuelle	
		Elèves domiciliés en Pays Grenadois	Elèves domiciliés hors Pays Grenadois
Éveil musical à partir de 6 ans	45 min	151,50€	197,15€
FM + FI / 1C1	1h30	369,66€	480,56€
FM + FI / 1C2 à 2C2	2h00	491,70€	639,45€
2C3 cursus libre	30 min	260,58€	338,76€
2C3 cursus diplômant	2h30	615,09€	799,65€
Adultes (FM et/ou FI)	1h + 1h	521,16€	677,52€
Instrument supplémentaire	30 min	169,68€	220,50€
Atelier d'ensembles (jazz, musique chambre...)	1h00	169,68€	220,50€
Musique traditionnelle	45min + 1h30	521,16€	677,52€
Chant polyphonique en gascon	1h00	169,68€	220,50€

FM = Formation Musicale
FI = Formation Instrumentale

Réduction bénéficiaires Allocation Rentrée Scolaire	- 10 %
Réduction instrument à l'année	105 €

Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant	- 10 %
Réduction à partir du 3 ^{ème} enfant	- 20 %

Gratuité pour ceux qui participent au groupe musical seul, mais fiche d'inscription obligatoire